

## AVIS.

Nos abonnés des quartiers St. Joseph, St. Antoine, St. Laurent et Centre voudront prendre note que notre agent, M. Dorian, collectera le 10 courant et les jours suivants.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 7 SEPTEMBRE, 1871.

## ÇÀ ET LÀ.

## LE PROGRAMME.

Le *Nouveau-Monde* annonçait samedi soir, que sa politique religieuse avec le *Journal de Québec* était finie. Il avait compris que son adversaire voulait déposer les armes. Cette nouvelle avait jeté la joie dans Israël.

"Enfin!" avait-on dit de tous côtés.

Quelqu'un parlait déjà de célébrer ce joyeux événement par cent coups de canon et un grand feu de joie sur le sommet de la montagne, qu'on aurait allumé avec les écrits inflammables des combattants. On devait inviter les deux chefs de la guerre sainte à venir autour du bûcher, fumer le calumet de la paix. M. Trudel aurait prononcé le discours de circonstance, et les rédacteurs de la *Minerve*, de l'*Ordre*, du *Journal des Trois-Rivières* et du *Constitutionnel* auraient terminé la fête par la plus belle danse ronde qu'on eût jamais vue dans le pays.

J'oubiais de dire qu'on aurait lu une lettre de Sir Georges, déclarant que le programme étant mort, il n'avait pas d'objection maintenant à le mettre à exécution en accordant aux évêques du Bas-Canada tout ce qu'ils demanderaient.

Mais, ô vaines espérances des hommes! dimanche matin, tout le monde tressaillait en voyant M. Cauchon revenir à la charge, armé de pied en cape, plus ardent, plus belliqueux que jamais. "La lutte n'est pas finie, s'écriait-il! Gare à vous."

Pourtant, c'était bien assez.

Non pas que je méprise les écrits de mes deux savants confrères. Non certes, car il est incontestable qu'il ont déployé une science remarquable et qu'ils nous ont fait connaître des auteurs que beaucoup n'avaient pas étudiés.

On peut parfaitement s'expliquer la violence des luttes soulevées en Europe par la fameuse question des rapports de l'Eglise avec l'Etat; il y a eu des deux côtés assez de science et de vigueur pour donner l'envie de renouveler ces luttes ici et fournir aux combattants des armes pendant cent ans.

Mais est-ce là un bon résultat?

Et supposons qu'on discute encore pendant dix ans cette question, croit-on qu'on sera plus avancé? Je ne le crois pas, car on aura beau poser des principes tant qu'on voudra, il faudra toujours arriver, ici comme ailleurs, à des espèces de compromis, à des mesures de conciliation. Or, croit-on qu'à près dix années de luttes, de récriminations et d'emportements, les esprits seront plus disposés à la conciliation?

Ceux qui ont suivi cette discussion du *Nouveau-Monde* et du *Journal de Québec* ont eu souvent l'occasion de s'éclairer à cet égard. Plus d'une fois nos confrères sont venus à la veille de s'entendre; lorsqu'ils ne déviaient pas des véritables principes catholiques, on aurait dit deux barques portées par le même courant vers le même but, un coup de rame venait soudain les séparer. Ce coup de rame n'était rien autre chose qu'une crainte instinctive de se voir réunis.

A part certaines exagérations combattues avec talent et succès par M. Cauchon, il est incontestable que la doctrine principale sur laquelle s'appuie le *Nouveau-Monde* est difficile à ébranler. Cette doctrine, qui n'est pas neuve, c'est que l'Eglise et l'Etat sont deux sociétés parfaitement organisées, ayant chacune leur but et leur mission, mais que la supériorité de la fin de l'une entraîne la subordination de l'autre dans tous leurs rapports.

M. Cauchon accepte le principe, mais rejette la conséquence; il croit, avec plusieurs auteurs, que la prééminence de l'Eglise n'implique pas la subordination obligée de l'Etat, et il a établi, à notre satisfaction du moins, que les églises particulières doivent céder à l'intérêt général de l'Etat.

D'ailleurs, quelle que soit la justesse de la doctrine du *Nouveau-Monde*, il n'en est pas moins vrai que l'application pleine et entière de cette doctrine est difficile, impossible même, à moins de susciter partout des guerres de religion.

Il est évident qu'il est un grand nombre de questions où l'Eglise, qui sait tenir compte des circonstances de temps et de lieux, ne juge pas à propos d'intervenir, parce qu'elle produirait plus de mal que de bien.

La question est donc de savoir jusqu'à quel point l'Eglise doit chercher à faire prévaloir ouvertement le prin-

cipe de sa prééminence dans un pays comme celui-ci, ou par quels moyens elle peut arriver à sa fin sans troubler celle de l'Etat.

Lorsqu'on connaît les réformes que l'Eglise du Canada croit nécessaires à l'accomplissement de sa mission sublime, il est probable qu'on sera surpris de voir comme il est facile de trancher cette fameuse question de la subordination de l'Etat à l'Eglise avec de la bonne volonté.

Les évêques ne sauront sans doute demander que ce qui sera compatible avec les exigences de notre société et nos hommes d'Etat catholiques seront heureux de se rendre à leurs justes demandes, pourvu que la lutte et la discussion ne laissent pas trop d'aigreur et de rancune dans les esprits.

## BONNE NOUVELLE.

La Société forestière de France voulant favoriser l'émigration des habitants de l'Alsace et de la Lorraine en Canada, chargea M. Vannier de venir ici préparer la voie et de choisir des terres. Elle ne pouvait faire un meilleur choix. M. Vannier ayant déjà demeuré assez longtemps dans ce pays, était parfaitement qualifié à remplir cette mission.

M. Vannier n'a pas perdu de temps; il a déjà fait l'achat de la seigneurie de St. Anne de la Pérade. Les conventions n'ont plus qu'à recevoir l'approbation de la société à Paris.

Voilà au moins une immigration que nous devons accueillir avec joie! Ces braves habitants de l'Alsace et de la Lorraine, qui laissent leur pays par haine du joug de l'étranger, doivent être des hommes de cœur et d'honneur. Etrange événements qui forcent les enfants de la vieille France à chercher un refuge dans le pays fondé par leurs ancêtres, et passé, lui aussi, sous un pouvoir étranger après une lutte héroïque!

Nous espérons que le gouvernement favorisera de toutes ses forces cette patriotique immigration, qui sera pour le pays un puissant élément de progrès agricole et industriel. La colonie de Ste. Anne de la Pérade sera, dit-on, une véritable école d'agriculture et d'industrie. Mieux vaut fonder des colonies avec des hommes comme ceux-là qu'avec des communistes enragés.

Le *Witness* disait, l'autre jour, avec cet air fin qu'on lui connaît, que c'était une bonne idée de faire venir les communistes ici, que c'était le meilleur moyen d'en faire de bons catholiques. Le *Witness* suppose qu'il sera plus facile de faire quelque chose de bon avec les Communistes qu'avec ses pareils. Il n'a peut-être pas tort. Il y a dinde et dinde, âne et âne. Le *Witness* est de la pire espèce.

Mais en supposant même aux Communistes des dispositions que le *Witness* n'a pas, il ne faudrait pas encore les encourager à venir sur nos rivages. A moins que le "Witness" et ses pareils ne consentent à aller s'enfoncer avec eux dans le fond d'un bois ou de quelque profonde caverne. Car alors, il est bien sûr qu'il n'en restera plus un seul au bout de quelques mois: ils se seraient tous dévorés mutuellement au nom de l'égalité.

•••

A propos d'immigration, si au lieu de dépenser des sommes assez considérables pour attirer ici une immigration dont on parle beaucoup, mais qu'on ne voit jamais, le gouvernement faisait, de temps à autre, des octrois de terres aux colons et créait des primes en faveur de certaines industries, ne croit-on pas que ce serait de l'argent mieux employé? Qu'on fasse les deux, si l'on veut, mais comme le gouvernement n'est pas assez riche pour enrichir promptement le pays, ne vaudrait-il pas mieux commencer par garder nos compatriotes qui s'en vont et essayer de ramener ceux qui sont partis? Il serait bon de discuter cela dans la prochaine session.

On compte beaucoup sur cette prochaine session. On parle de projets de bills importants qui seraient soumis à la Chambre par MM. Fournier, Marchand et Joly, sans compter le reste. C'est bon, que la Chambre fasse ce qu'elle voudra, mais qu'elle travaille au moins. Qu'on fasse des cours de droit, d'économie politique ou de littérature peut-être que de la laisser seule avec ses mauvaises pensées: ce qui est très-nuisible au salut des membres et aux intérêts du pays. Pour dire la vérité, la Nouvelle Chambre aura probablement moins de principes, que l'autre mais elle travaillera plus; c'est peut-être mieux.

## UN AUTRE PROGRAMME.

Le *Nouveau-Monde*, l'*Ordre* et le *Journal de Trois-Rivières* viennent de s'engager dans une autre croisade contre le chemin de fer du Nord. A l'exemple des trois mousquetaires, ils se trouvent toujours réunis, à un moment donné, pour s'entraider contre l'ennemi commun.

Nos aimables confrères me pardonneront sans doute ce rapprochement un peu profane et irrespectueux à leur égard.

Cet ennemi commun dont je viens de parler, c'est

l'Hon. M. Cauchon, l'adversaire acharné du programme et le père du chemin de fer du Nord. Pour le punir de tant s'occuper du spirituel, on l'attaque par le temporel. Et c'est au moment où, après des efforts surhumains, une lutte de dix ou quinze ans, il croyait enfin au succès de son entreprise, qu'on le menaçait ainsi dans ce qu'il a de plus cher. Aussi M. Cauchon lâche un instant le programme pour voler au secours de son chemin de fer en danger.

La grande objection soulevée par nos confrères contre l'exécution de cette entreprise est la question du tracé. Ils prétendent que la construction du chemin de fer du Nord sur le bord du fleuve est une affaire ruineuse, et ils soutiennent leur dire par de fortes raisons.

Mais lorsque l'octroi de terres à la Compagnie vint devant la Chambre d'Assemblée, à la dernière session, cette objection fut faite par quelques membres et par certains journaux. Or le *Nouveau-Monde* et l'*Ordre* n'en tinrent pas compte, et le *Journal de Trois-Rivières*, lui, combattit avec énergie tous ceux qui créaient des obstacles à une entreprise si avantageuse à la prospérité du Bas-Canada. Alors, on comprend que M. Cauchon et ses amis ne manquent pas d'accuser les motifs qui les font agir si tard.

Dans tous les cas, leur attitude vient donner, soudain, une grande force à la position que M. Langelier avait alors prise sur cette question dans des articles qui furent remarqués.

Il en profite pour dire ce qui suit dans la *Gazette de St. Hyacinthe*:

"On nous permettra bien de dire que les récriminations de ces nouveaux adversaires du tracé riverain ne sont ni plus ni moins que de la moutarde après dîner. A quoi bon se récrier contre un projet à demi exécuté? Le plus grand nombre des municipalités ont voté leurs souscriptions en faveur de la construction de cette ligne le long du fleuve, le gouvernement lui a volontiers octroyé deux millions d'acres de terre sans condition aucune, alors pourquoi empêtrer davantage la position de la compagnie? Le tracé est adopté, il a été implicitement accepté par la législature, en sorte qu'il ne reste plus rien à faire en faveur du tracé intérieur."

En sorte que M. Langelier rentre sous sa tente, comme Achille, en se contentant de dire à ses anciens adversaires: "On n'a pas voulu me croire, tant pis, maintenant!"

S'il est trop tard, M. Langelier aura eu deux fois raison.

Dans tous les cas, il est malheureux que dans des questions si graves, qui peuvent produire de si funestes résultats, on puisse soupçonner un instant que l'intérêt personnel l'emporterait sur l'intérêt public. D'un autre côté, s'il est vrai que la construction du chemin de fer du Nord sur le bord du fleuve soit un malheur, comment se fait-il qu'on ait tant attendu pour empêcher ce malheur?

Tout cela n'est pas de nature à édifier l'opinion publique, car nous ne craignons pas de dire que les objections faites par nos confrères programmistes auraient mérité d'être discutées par la Chambre d'Assemblée. C'est ce que nous avons dit dans le temps, et je le répète encore.

L. O. DAVID.

## ELECTIONS.

La nomination de M. Dufresne comme shérif de St. Jean ayant rendu une élection nécessaire dans le comté de Montcalm, deux candidats, MM. Médéric Foucher et Firmin Dugas, sont sur les rangs.

L'un des propriétaires de l'*Opinion Publique* faisait partie d'une excursion faite, la semaine dernière, dans le but de visiter le chemin de fer à lisses de bois de Drummond et Arthabaska, construit par notre entreprenant compatriote, M. Sénéchal. M. Desbarats avait aussi envoyé un artiste chargé de prendre la photographie du pont d'Yamaska. Nous publierons en même temps que les gravures, dans quelques jours, des renseignements sur ce chemin de fer, ainsi que sur les manufactures de Pierreville.

## LES RÉGATTES.

## EXPLICATIONS DES GRAVURES.

La rivière Kennebecassis est à sept milles de St. Jean, N.-B. C'est là que viennent d'avoir lieu ces fameuses régattes, destinées à la rendre célèbre.

L'endroit est très-bien adapté à ce genre de joute nautique. La distance à parcourir, qui est de six milles, se trouve comprise dans un espace où la rivière offre le moins de sinuosité et où l'eau est très-douce.

Nous avons donné le résultat des courses qui ont eu lieu, la semaine dernière, entre l'équipage anglais du *Tyne* et l'équipage du Nouveau-Brunswick. On croit que sans la mort de Renforth, le *Tyne* eût remporté la victoire. L'équipage du *Tyne* se composait, outre Renforth, de Henry Kelly, âgé de 40 ans; Robert Chambers, 27 ans; James Percy, 28 ans; et maintenant John Bright, qui a remplacé Renforth. En sorte que l'équipage du *Tyne*, cette année, n'était pas le même; il n'y avait que Renforth de ceux qui concoururent l'année dernière. A la suite d'une dispute qui suivit les régattes de Lachine, Martin, Taylor et